



Séance extraordinaire du conseil
Dépôt du rapport financier
le samedi 3 août 2024 à 13 h 30
Au Centre communautaire de l'île

Proposition d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification de la conformité de la séance
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Dépôt du rapport financier 2023 et du rapport de vérificateur externe
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Adoption des dépenses en matière de transport
 - 5.3 Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le 29 juillet 2024
Par Denis Cusson, directeur général et greffier-trésorier

Projet